

- **Le niveau requis :**

Le baccalauréat S est indispensable.

L'admission se fait par la procédure nationale « Parcoursup ».

Profil type : élève ayant des aptitudes en Mathématiques, Physique-Chimie et ne présentant pas de lacune importante en Français et LV1.

- **Matières enseignées et horaires :**

Première Année	MPSI		
	Cours	TD	TP
Semestre 1			
Mathématiques	10	2	-
Physique	4	1	1
Chimie	1	-	1
Sciences de l'Ingénieur	1	1	-
Informatique pour tous	1	-	1
Français - Philosophie	2	-	-
Langue Vivante 1	2	-	-
EPS	2	-	-
Langue Vivante 2 (facultative)	(2)	-	-
Total	23	4	3

Première Année	MPSI		
	Cours	TD	TP
Semestre 2			
Mathématiques	10	2	-
Physique	4	1	1
Chimie	1	-	1
Sciences de l'Ingénieur ou Option Informatique	1	1	2
Informatique pour tous	1	1	-
Informatique pour tous	1	-	1
TIPE	-	2	-
Français - Philosophie	2	-	-
Langue Vivante 1	2	-	-
EPS	2	-	-
Langue Vivante 2 (facultative)	(2)	-	-
Total	23	6	3 ou 5

Seconde Année	MP		
	Cours	TD	TP
Mathématiques	10	2	-
Physique	5	1	1
Chimie	1	-	1
Sciences de l'Ingénieur ou Option Informatique	1	1	-
Informatique pour tous (semestre 1)	1	1	-
TIPE	-	2	-
Français - Philosophie	2	-	-
Langue Vivante 1	2	-	-
EPS	2	-	-
Langue Vivante 2 (facultative)	(2)	-	-
Total	24	7	2

***TIPE** : Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés, sous la responsabilité des Professeurs de Mathématiques et de Sciences Physiques.

Chaque semaine : 2 interrogations orales de 1 heure et 1 devoir surveillé de 4 heures. Ces interrogations permettent d'avoir un suivi personnalisé de l'étudiant en améliorant encore l'encadrement dont il bénéficie en classe préparatoire.

La Filière MPSI

Les enseignements de la filière MPSI (Mathématiques, Physique-Chimie et Sciences de l'Ingénieur) s'inscrivent dans la continuité des programmes de Terminale scientifique. Ils ont vocation à apporter les connaissances et méthodes fondamentales indispensables à la formation d'un futur ingénieur, enseignant ou chercheur.

Les mathématiques (12 h) sont présentées à la fois de façon théorique et pratique, fournissant des outils d'application pour les autres matières scientifiques. L'enseignement de la physique et de la chimie (8 h) est dispensé par un même professeur.

Première période de septembre à fin janvier : pour faciliter la transition avec l'enseignement secondaire

Cette première période permet la mise en place des méthodes de travail et d'apprentissage et conforte les connaissances en mathématiques, physique et chimie, disciplines fondamentales de cette filière. Tous les étudiants suivent un cours de sciences industrielles pour l'ingénieur (2 h de SII) . Les notions abordées sont accessibles à tout bachelier scientifique. Selon l'option choisie, cet enseignement se poursuivra ou non en seconde période. Deux heures d'informatique sont prévues pour tous les étudiants. Dans le courant du mois de janvier chacun devra obligatoirement choisir entre deux options en fonction de ses centres d'intérêt :

- deux heures d'informatique en plus (pour une orientation vers la MP)
- quatre heures de SII (pour une orientation soit vers la MP soit vers la PSI)

Deuxième période de février à juin : vers la deuxième année et les concours

L'essentiel des enseignements est donné en tronc commun : mathématiques, physique, français et langues vivantes. L'enseignement est distinct selon l'option choisie en informatique et en sciences industrielles pour l'ingénieur.

Les TIPE permettent de mettre en valeur d'autres formes de compétences : autonomie, capacité d'initiative, de gestion d'un projet à moyen terme, travail en équipe, analyse critique d'information, communication scientifique. Ils reposent sur une approche pluridisciplinaire.

La Filière MP

L'enseignement de mathématiques est ambitieux, celui de physique est équivalent à celui des filières PC et PSI. Le niveau exigé en chimie est plus modeste.

À cela s'ajoute, comme en première année, un enseignement en Français-Philosophie et Langues Vivantes. L'ensemble ayant pour but d'apporter aux étudiants de solides bases en sciences et communication nécessaires à l'exercice du métier d'ingénieur.

De Septembre à Avril : l'enseignement est consacré à la préparation des étudiants aux écrits des concours. Celle-ci impose un régime soutenu de travail, les étudiants étant suivis et évalués grâce à des interrogations orales et des devoirs surveillés hebdomadaires.

Mai : c'est la période des écrits. Les étudiants choisissent entre 2 et 5 concours permettant l'accès à la quasi-totalité des écoles d'ingénieur.

Mai - Juin : durant cette période, les étudiants reviennent pour une durée d'environ 1 mois se préparer aux oraux. Ils sont encadrés par leurs professeurs, chacun bénéficiant des interrogations orales et des travaux pratiques conduits dans des conditions proches de celles des épreuves de concours.

Juin - Juillet : les étudiants admissibles à l'écrit vont passer les oraux des concours, le plus souvent à Paris. Durant ces oraux, chaque étudiant présente notamment le travail qu'il a effectué pendant l'année en TIPE.